

# ROBERT LÉVY-FLEUR

(Promotion 1913-1914)

NOTICE PAR M. PAUL-FRANÇOIS

---

Fils d'un magistrat éminent, juge au Tribunal civil de la Seine, où il fut longtemps chargé du règlement des ordres et des contributions, Robert Lévy-Fleur avait reçu de son père, outre un nom de tous estimé, ce goût de la sereine application au devoir professionnel, fût-il austère, et ces habitudes de bienveillance et d'affabilité qui sont l'indice d'une conscience délicate.

Docteur en droit, diplômé des Sciences pénales, lauréat de la Faculté de Paris, il avait été admis au Stage le 21 juillet 1908, à vingt-deux ans.

Il s'inscrivit sans tarder à la Conférence Berryer, où l'avait présenté son émule et son aîné, le regretté André May. Il en suivit très assidûment les séances, y prenant fréquemment la parole et s'y révélant un improvisateur heureux, un esprit subtil, un contradicteur dangereux. En 1913, il était promu Secrétaire de la Conférence du Stage.

Le Droit le passionnait; il s'était apprêté à le mettre en pratique à l'école d'un des plus réputés d'entre nous, Maurice Bernard, dont il eut à préparer de nombreux et importants dossiers. Sa sensibilité particulièrement vive et généreuse l'avait aussi poussé à étudier les angoissants problèmes de la criminalité chez les enfants.

Une carrière facile et brillante lui était promise; il avait en partage le talent, le charme personnel et des relations nombreuses.

Ses dons physiques ne le cédaient en rien aux qualités de son esprit et de son cœur.

Grand, élancé, le front haut, le regard droit, le geste large, la voix métallique et harmonieusement timbrée, tout en lui respirait l'enjouement, la franchise, la santé; tout en lui était naturellement élégant : la démarche, l'expression, la pensée.

Docile à la séduction de l'élégance, il en poussait volontiers la recherche en toutes choses, car c'était un raffiné; mais un goût très avisé le garda toujours de l'excès, car c'était un esprit admirablement équilibré.

Il conciliait, dans ses heures de loisir, la pratique des sports avec une vive curiosité littéraire; nous avons connu de lui quelques poèmes de jeunesse où s'était épanchée sa sensibilité d'adolescent.

C'était un cœur loyal et une âme généreuse; il se livrait à tous sans dissimulation. Il n'était pas de ceux qui craignent de voir l'amitié devenir exigeante et il avait beaucoup d'amis.

Au martyrologe des camarades que nous a ravis la guerre, le nom de Lévy-Fleur s'inscrit l'un des premiers.

Il s'était attentivement préparé au devoir suprême dont tant d'avertissements précis dénonçaient la prochaine échéance; il était officier de réserve.

Dès les premiers jours de la mobilisation, il rejoignit en qualité de lieutenant le 330<sup>e</sup> d'infanterie.

Il avait dit à sa mère en la quittant : « Ne craignez rien, maman, je ne peux pas mourir, la vie est trop belle ! »

C'est en Lorraine, près de Spincourt, sur la terre reconquise, dans l'enthousiasme des toutes premières victoires de nos armées, qu'il reçut la mort.

Il tomba face à l'ennemi, en terrain découvert, comme il ne devait plus être donné aux autres de tomber, entraînant à l'assaut d'une position ennemie son unité.

Un premier éclat d'obus lui avait brisé une jambe, et comme il tentait de se relever, un second lui broya les reins.

Une demi-heure après, il expirait dans des tortures atroces; son colonel et notre confrère Louis Carpentier, sous-lieutenant dans sa compagnie, l'avaient assisté jusqu'à sa fin.

Un décret du 25 janvier 1920, à titre posthume, décernait à Robert Lévy-Fleur, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Ainsi vécurent, ainsi tombèrent nos cinq camarades.

Leur mort nous les révéla plus grands qu'ils n'apparaissaient dans le cours commun des choses.

Les promotions sont indivisibles et nous sept qui restons, effleurés par leur rayonnement, nous avons le devoir élevé d'en demeurer dignes dans la mesure où nos forces et la vie nous le permettront.